petites glandes sessiles. Corolle de cinq pétales, grands, un peu concaves, d'un pourpre assez foncé, recouverts en partie d'un grand nombre de petites taches d'un jaune fauve, rougeâtres, ou d'autres couleurs disposées en ligne longitudinale. Étamines très-nombreuses. Styles réunis en une tête convexe au centre de la fleur. Fruit presque rond, d'abord rougeâtre, enfin noir à la maturité.

OBSERVATIONS.

Le nom que nous avons imposé à ce Rosier dérive des taches qui recouvrent les pétales des fleurs, lesquelles rappellent celles que l'on remarque sur certaines variétés du genre *Stapelia,* (Willd. 1, 1277), en faisant observer cependant que, dans ces dernières plantes, les taches sont disposées en lignes transversales. Quoique la ressemblance ne soit pas précisément spéciale, nous avons cru pouvoir tirer le nom de notre variété de cette particularité dans la fleur, le Rosier ne présentant rien d'assez marquant pour le faire distinguer autrement de l'espèce primitive.

